

Interpellation du Conseiller communal Philippe Boïketé sur la mobilisation du personnel pour l'ouverture de l'antenne dans le Quartier Nord

Lors de l'inauguration de la nouvelle antenne, un très grand nombre de membres du personnel communal étaient présents. Une large partie de ces travailleurs n'avait pourtant aucun lien fonctionnel direct avec les missions ou les activités de ce site. J'ai moi-même compté 47 travailleurs communaux sur place. Cette mobilisation interpelle d'autant plus que l'événement s'est déroulé un vendredi après-midi, moment où, à l'exception de quelques services techniques, les agents communaux ne prestent normalement pas. Beaucoup ont d'ailleurs été invités à signer une feuille de présence afin de récupérer les heures effectuées pour cette inauguration.

Ce n'est pas la première fois que j'alerte sur ces pratiques consistant à mobiliser des travailleurs communaux pour des activités essentiellement destinées à mettre en valeur les membres de la majorité. Bien avant la crise des finances communales que nous traversons, je considérais déjà que ce n'est pas aux agents de "faire la claque" ni de "faire la figuration" lors d'événements dont la finalité est avant tout promotionnelle. L'objectif de ces mobilisations ne trompera personne : donner, à travers une présence humaine artificiellement gonflée, l'illusion d'un soutien populaire et enthousiaste aux actions de la majorité.

Si hier ces pratiques étaient inacceptables, elles le sont encore moins aujourd'hui. Depuis la mise en œuvre des mesures d'assainissement budgétaire, les travailleurs ont été particulièrement mis à contribution. Je n'ai pas besoin de rappeler ici le combat que nous avons mené, avec les organisations syndicales, pour que leurs heures de récupération, que l'autorité considérait encore jusqu'à peu comme injustifiées, soient enfin reconnues et respectées. Or voilà que ces mêmes heures sont aujourd'hui dilapidées dans des opérations de communication destinées à produire quelques belles photos, au mépris du contexte budgétaire et de l'épuisement des agents.

Dans ce cadre, je souhaite obtenir des réponses claires aux questions suivantes :

1. Qui a décidé de mobiliser les travailleurs communaux pour cette inauguration, et sur quelle base organisationnelle ou réglementaire cette décision repose-t-elle ? Ces heures ont-elles été validées au préalable par le Collège ?
2. Comment justifiez-vous l'utilisation d'heures de récupération pour participer à un événement de communication interne, sans lien direct avec les missions des agents mobilisés ?
3. Quelle politique entendez-vous mettre en place pour éviter à l'avenir que des agents soient sollicités pour "faire nombre" lors d'événements visant principalement à valoriser le management ?
4. Pouvez-vous garantir que ces mobilisations seront désormais strictement limitées aux agents dont la présence est réellement utile au fonctionnement de l'activité concernée ?